

Zonages environnementaux et gestion forestière : mode d'emploi F111

Les bois et forêts sont autant d'espaces naturels pouvant être concernés par divers classements et zonages. Leurs propriétaires, ainsi que les tiers qui y interviennent ou qui les parcourent, sont confrontés aux multiples règles, souvent redoutables de complexités, qui en découlent : interdictions, demandes d'autorisations, agrément de documents de gestion, évaluations environnementales, ... Plusieurs codes sont à l'oeuvre, dont le Code rural, le Code de l'environnement, le Code de l'urbanisme et bien sûr le Code forestier.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Intégrer les différentes réglementations environnementales dans la gestion quotidienne des forêts
- Bénéficier des simplifications administratives proposées par le Code forestier



Public Visé

Forestiers et naturalistes, techniciens, ingénieurs, formateurs, experts et gestionnaires, propriétaires.



Pré Requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Savoir dialoguer avec les différents acteurs institutionnels ou non

Connaître les zonages pour les prendre en compte efficacement : espaces boisés classés, Natura 2000, réserve naturelle, parc national, espaces naturels sensibles, monuments historiques, PLU, inventaires du patrimoine, régime de l'eau, loi sur l'eau, ...

Savoir comment adapter ces obligations, et la gestion patrimoniale liée à chacun de ces différents types de classement, aux bois et forêts

Prendre en compte ces obligations dans les documents de gestion durable, la gestion forestière et les travaux annexes

Parcours pédagogique

Méthodes pédagogiques

- Exposés
- Exemples pratiques
- Visite d'une forêt gérée avec plusieurs zonages environnementaux
- Echanges, discussions, propositions

Qualification Intervenant-e-s

Des formateurs qualifiés dans leur domaine.



Méthodes et modalités d'évaluation

Afin de pouvoir évaluer les acquis de la formation, le stagiaire devra répondre à 3 courts questionnaires :

- * Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- * Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- * Questionnaire de positionnement à l'issue de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement afin de mettre en place les aménagements nécessaires (pédagogiques, organisationnels ou techniques). Merci de nous contacter pour étudier les possibilités d'adaptation.

 **Durée** **14.00** Heures **2** Jours **Effectif** De 10 à 16 Personnes

 **Tarifs (net de taxes)**
Inter (Par personne) : **600.00 €**



Contactez-nous !

Marie VALIQUETTE
Responsable de la formation continue

Tél. : 0765188823
Mail : idf-formation@cnpf.fr